

L'eau

une ressource de plus en plus rare et précieuse



desin licence Freepik libre de droits

Que faire ?

L'été 2022 a montré les conséquences dramatiques de la sécheresse.

Nous avons frôlé la pénurie en eau.

Compte tenu de la raréfaction de l'eau avec le changement climatique qui s'accélère et donc du prix de l'eau qui augmentera nécessairement,

il nous faut parvenir à 25 m³ par personne et par an

qui doit devenir la norme vertueuse alors que officiellement la consommation annuelle d'eau potable par personne se situe entre 40 m³ et 55 m³ (1 m³ =1000 litres).

N'oublions pas que selon les météorologues, certaines régions françaises connaîtront à l'avenir une baisse de 20 % de la ressource en eau !

La consommation d'eau des ménages représente 25 % de la ressource disponible.

Vous ne croyez pas que 25 m³ c'est possible ?

Essayez donc avec ces 10 gestes vertueux :

1. Je vérifie régulièrement ma consommation d'eau sur mes **factures** et/ou mon **compteur**

2. Je réduis la **pression d'eau** : je contacte mon fournisseur d'eau sachant qu'il ne faut pas plus de 3,5 bars. Un réducteur de pression c'est 40 % d'économie !

3. Je fais la **chasse aux fuites** et aux **robinets qui coulent** : un filet d'eau, c'est 138 m³/an, une chasse d'eau qui fuit c'est 219 m³/an !

4. Je pose des **mousseurs** sur tous les robinets : 6-8 litres/minutes au lieu de 12. L'économie est de 30 à 50 %

5. Je prends une **douche** (60 litres) et non un bain (200 litres)

6. **J'économise l'eau de la douche** : Je coupe l'eau quand je me savonne, je prends une douche de 4 minutes. L'économie peut aller jusqu'à 40 % !

7. Je **récupère toutes les eaux propres** : les premiers litres froids de la douche, les eaux de lavage des légumes...

8. Si je change mon WC, j'installe une chasse d'eau **à double débit**. L'économie est de 40 à 50 %

9. Si je change mes appareils électroménagers, j'utilise des **appareils électroménagers** avec l'étiquette A. : machine à laver le linge (50 l./cycle au lieu de 80) ou la vaisselle (13-18 l./cycle)

10. Si j'ai un jardin, je **récupère les eaux de pluie** pour les plantes, les lavages de voiture et de poubelle. L'économie peut aller jusqu'à 10-20 m³/an

CLCV :
j'adhère
et je reçois
« Cadre de
vie »



Document réalisé par la CLCV du Finistère
association de consommateurs et usagers

CLCV Finistère : 1 Allée Mgr Jean René Calloc'h 29000 Quimper Tél. 02 98 95 34 41
CLCV de Quimper : 7 rue de Kerjestin 29000 Quimper Tél. 02 98 55 30 57
CLCV de Brest : 27 rue de Saint Briec 29200 BREST Tél. 02 98 01 08 51

La CLCV tient des permanences dans 16 lieux du Finistère. Voir le site clcv-finistere.fr

Pour former un groupe de pression, défendre ses droits, participer à nos animations ou des actions...

avec le concours du
Conseil Départemental

